



« Journées Cpam 2015 »

2^e édition des Journées de l'arbitrage et de la médiation en Afrique

Douala, Cameroun, 29 – 30 avril 2015

Lieu : Hôtel Prince de Galles

Le procès arbitral démystifié :

Les règles, acteurs, outils et diligences de la procédure arbitrale présentés et explicités

Avec l'assistance technique du

Cpam
CENTRE PERMANENT D'ARBITRAGE
& DE MEDIATION DU CADEV

29 Avril 2015	ENREGISTREMENT DES PARTICIPANTS - OUVERTURE DES TRAVAUX
<u>8H30 - 9H00</u>	
<u>9H00 - 9H30</u>	
<u>9H30 - 10H30</u>	
<u>11H00 - 12H00</u>	
<u>12H00 - 12H30</u>	
<u>14H00 - 14H30</u>	
<u>14H30 - 15H30</u>	
<u>16H00 - 17H00</u>	
	<p style="background-color: #e6f2ff; padding: 5px;">SESSION I : Le cadre institutionnel du procès arbitral</p> <p><u>Modération</u> : Prof. Paul-Gérard POUGOUE, Université Yaoundé II-SOA, Membre du Comité de Supervision du CPAM</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organigramme-type d'un Centre d'arbitrage relevant de l'OHADA - Dr. Sadjo OUSMANOU, Président du Comité Directeur, CPAM ▪ L'apport du juge étatique dans l'instance arbitrale : Regards croisés arbitrage OHADA et arbitrage des pays du pourtour de la Méditerranée - Mme Marie Louise ABOMO, Magistrat Hors Hiérarchie, Cour Suprême Cameroun et Prof. Filali OSMAN, Université de Besançon, France. <p style="text-align: center;">Ψ <i>Pause-café</i></p> <p style="background-color: #e6f2ff; padding: 5px;">SESSION II : L'instance arbitrale</p> <p><u>Modération</u> : Mme Bintou DJIBO BOLY, Secrétaire Permanente du Centre d'arbitrage du Burkina-Faso</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etapes-clés d'un procès arbitral : Principes directeurs, Diligences introductives, Acte de mission, Provisionnement des frais - Instruction, Débats, Rédaction et délivrance de la sentence - Me Sylvain SOUOP, Avocat, membre du Conseil de l'Ordre, Arbitre ▪ Rôle et les responsabilités des institutions d'arbitrage dans la conduite du procès arbitral - Mme Bernadette UWICYEZA, Secrétaire Général, Centre International d'Arbitrage de Kigali <p style="text-align: center;">Ψ <i>Déjeuner</i></p> <p style="background-color: #e6f2ff; padding: 5px;">SESSION III : L'instance arbitrale (suite)</p> <p><u>Modération</u> : Me Charles TCHAKOUTE PATIE, Avocat, Cameroun, membre du Conseil de l'Ordre, Arbitre CPAM</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'empreinte éthique des institutions d'arbitrage : résultats d'une enquête auprès des institutions d'arbitrage de l'espace OHADA - Dr. Achille NGWANZA, Chargé d'enseignement Master arbitrage et commerce international, Arbitre CPAM. ▪ Gestion des instances parallèles par le Tribunal arbitral: introduction d'une demande de mesure conservatoire devant le tribunal arbitral ou le juge étatique, ouverture d'une procédure collective ou pénale, recours contre une sentence partielle, existence d'un arbitrage connexe, etc. - Dr. Walid BEN HAMIDA, Université d'Evry et Sciences Po Paris, Arbitre international et auprès du CPAM <p style="text-align: center;">Ψ <i>Pause</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion des incidents de procédure : Apport des Règlements d'arbitrage et des bonnes pratiques - Pouvoirs du Tribunal arbitral - Sadjo OUSMANOU, Directeur du CPAM
	     

30 Avril 2015	
<u>9H00 – 10H30</u>	SESSION IV : Travaux pratiques - Séance 1 1) Le Règlement d'arbitrage, code de procédure arbitral : appropriation d'un outil incontournable du procès arbitral à partir d'une lecture guidée du Règlement d'arbitrage du CPAM (version 2015). 2) Exercice de calcul des frais et honoraires d'arbitrage à partir d'un barème Ψ <i>Pause-café</i>
<u>11H00 - 11H30</u>	SESSION V : Travaux pratiques - Séance 2 1) Traitement d'un cas pratique destiné à faire le tour des questions-clés du procès arbitral 2) Correction et échanges sur le Cas pratique Ψ <i>Déjeuner</i>
<u>11H30 - 12H30</u>	
<u>14H00 – 16H00</u>	SESSION VI : Networking - Rapport général - Clôture ▪ Conclave des institutions d'arbitrage (au siège du CPAM) : séance réunissant des gestionnaires de centres d'arbitrage pour des échanges sur les aspects de management des procédures et de gestion quotidienne des centres. ▪ Rencontres en tête-à-tête avec des praticiens confirmés de l'arbitrage en vue de mieux cerner les conditions d'accès à la fonction d'arbitre et les enjeux de la fonction. ▪ Rapport général - <i>par Dr. Achille NGWANZA</i> ▪ Remise des attestations de formation - Clôture par le CADEV et le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Cameroun.
<u>14H00 – 16H00</u>	
<u>16H30 – 17H00</u>	
<u>17H00 – 17H30</u>	
NB : Il sera offert à tout participant un exemplaire édité du <i>RECUEIL bilingue des textes et formulaires du CPAM</i>	
	      